

Direction du conseil, des élections et de la citoyenneté

Liberté Égalité Fraternité

Bureau des élections Réf : HC/DCEC/BEL n° 2024-152

Arrêté fixant la liste des candidats à l'élection des députés à l'Assemblée nationale (2ème Tour)

LE HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE EN NOUVELLE-CALEDONIE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

- Vu la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie ;
- Vu le code électoral;
- Vu le décret du 18 janvier 2023 portant nomination du haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie M. Louis LE FRANC;
- Vu le décret du 30 janvier 2023 portant nomination du secrétaire général du Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie M. Stanislas ALFONSI;
- Vu le décret n° 2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;
- Vu l'arrêté HC/DCEC/BCC n° 2023-65 du 1^{er} juin 2023 portant délégation de signature à M. Stanislas ALFONSI, secrétaire général du haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie ;

ARRÊTE:

<u>Article 1^{er}</u>: La liste des candidats au second tour de l'élection des députés à l'Assemblée nationale, dont les candidatures ont été régulièrement enregistrées, et tel qu'il résulte du tirage au sort prévu à l'article R. 28 du code électoral est arrêtée comme il suit :

Première circonscription:

M. METZDORF Nicolas, suppléante Mme SUVE Françoise Mme NAISSELINE Omayra Lisa Meun, suppléante Mme HUMUNI Laurie

Deuxième circonscription:

- M. TJIBAOU Emmanuel, suppléante Mme DARRAS Amandine
- M. PONGA Alcide, suppléante Mme RIVIERE Elizabeth

<u>Article 2:</u> Le secrétaire général du haut-commissariat est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet du haut-commissariat et au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie et notifié aux maires de Nouvelle-Calédonie.

Fait à Nouméa le 2 juillet 2024

Häut-tommissariat de la Republique en Nouvelle-Calébonie 1 rue du Marechat FOCH, BP C5, 93 644 Noumea Cedek Tel , (+687) 200 200

http://www.nouverle-caledonie.gouvin

Pour le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et par délégation, le secrétaire général du Haut-commissariat Stanislas ALFONSI